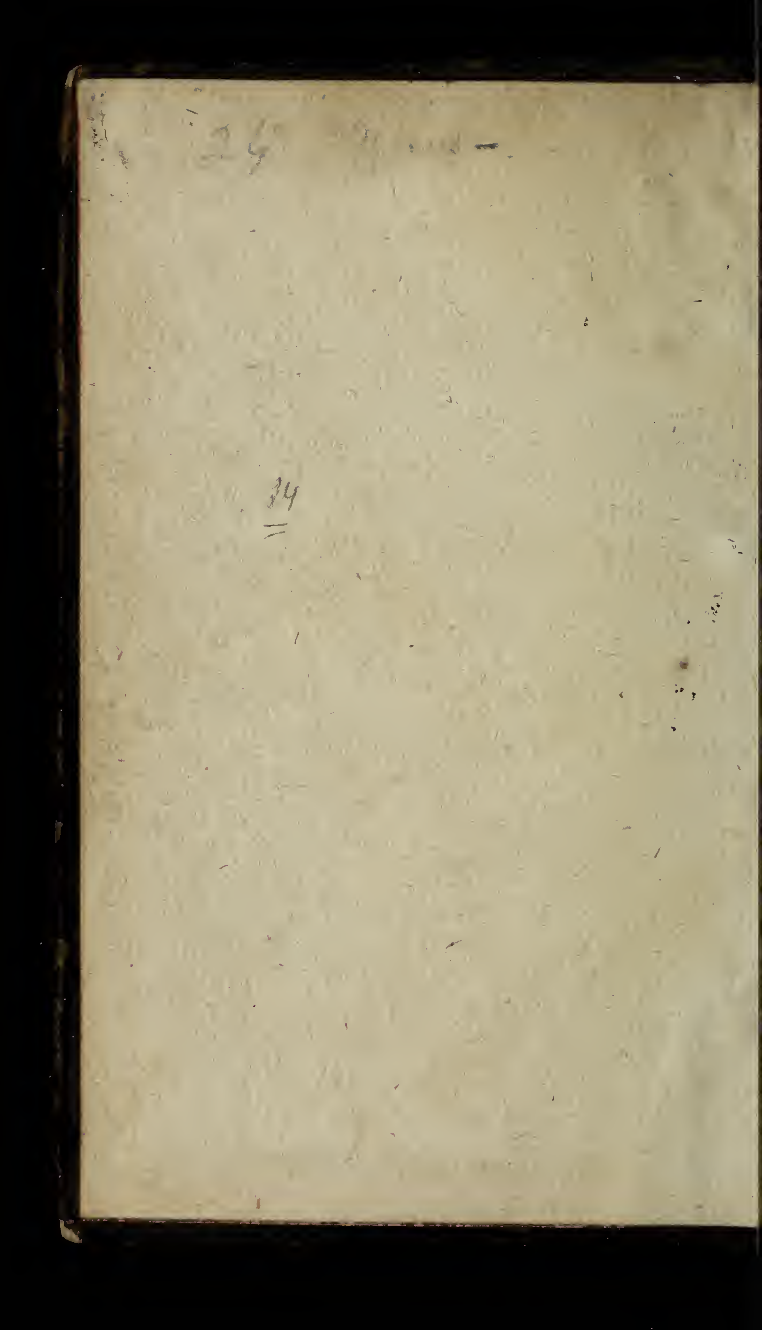



34

38 no. 1

RECIT VERITABLE de la priſe, par force, de la Ville d'Albiac prés Montauban.

du onze aoust 1621

ET PVNITION DES *habitans d'icelle, mis & taillez en pieces, pour cauſe de perfidie & Rebellion.*

Par Monſieur le Duc de MAYENNE.



A PARIS,
Chez PIERRE ROCOLET, au Palais, en la Gallerie des Priſonniers.
M. DC. XXI.
AVEC PERMISSION.

Recit veritable de la priſe par force de la Ville d'Albiac, pres de Montauban, & punition des habitans d'icelle, mis & taillez en pieces.

MOnſieur le Duc de Mayẽne, qui n'a paſſion plus grãde que de faire ſeruir & obeïr le Roy: conduiſant huict mil hommes dans la Guyenne, & ſur les frõtieres du Quercy, & Languedoc, ne s'eſt

donné aucun repos depuis tantoſt trois mois, qu'il n'ait reduict en deuoir ceux de la Religion pretenduë reformée, qui ont voulu tenir comme rebelles contre les armes & commandemens de ſa Majeſté.

Albiac eſt vne petite ville, diſtāte de fort peu de Montauban, où les habitans font profeſſion de ladite Religion pretēduë reformée, & à l'imitation des autres villes

desobeyssantes, vouloit faire mine de se deffendre.

Monsieur le Duc de Mayenne qui en eut aduis, s'y achemine auec ses troupes, nonobstant sa fiebure, qui l'incommode fort, & alentist beaucoup de beaux effects de sa valeur, & de son courage; Il somme ceux de ladite ville d'Albiac de se remettre en l'obeyssance du Roy; apres plusieurs allées &

venuës, ils enuoyerent
finallement deux Capi-
toux vers ledit Seigneur
Duc, pour l'asseurer qu'il
seroit le bien venu à la
ville, & que fort volon-
tiers ils luy liureroyent
les clefs, en luy venant
au deuant : Monsieur le
Duc de Mayenne les re-
mercie de leur bonne re-
solution, les louë de s'e-
stre (disoient-ils) soub-
mis à l'obeyssance de sa
Majesté, dist qu'ils ont
tresbien faict, & beau-

coup faict pour eux, leur promettãt les aller voir en peu d'heures.

Pendant cela, par vn acte de perfidie & desloyauté, ayant aduis d'vn nouueau secours de gens de guerre, qui leur venoit de la part de ceux de Montauban, ils se resoudent contre leur foy & promesse, de deffendre la place contre les efforts de l'armée du Roy, & sçachant la promesse que ledit Seigneur Duc

leur auoit faicte de les aller voir, sur l'asseurance de leur foy, ils luy preparent vne embuscade, pour le perdre & surprendre.

Monsieur du Mayne fondé sur leurs promesses, ne croyant pas que des gens qui se disent tât bons seruiteurs du Roy, luy eussent voulu machiner quelque ruyne, fit aduancer ses fourriers le 11. Aoust, & deux cens hommes pour marquer

les

les logis, ils y vont ſouz la foy promiſe, ils entrent dedans, mais au lieu d'eſtre receuz fauorablement, ils trouuerẽt les maiſons garnies de ſoldats & gens-darmes armez, qui de tous coſtez les attaquerent ſi rudement qu'en peu de temps il y en eut vn grãd nombre de tuez & occis, de reculer il ny auoit aucun moyen, on auoit fermé les portes ſur eux, pluſieurs vaillans ſoldats

des noſtres leur feirent acheter leur vie bien chere : Cependant ils ſe retrancherent dans les faux-bourgs , & y meirent quatre cens ſoldats pour receuoir monſieur du Mayne, s'il y venoit : monſieur du Mayne qui approchoit auec ſon armée, & croioit entrer dans la ville, fut eſtonné qu'on le ſaluë à coups de mouſquetades, & apperceut le retranchement des enne-

mis, il ſe doute auſſi-toſt de la trahiſon, cela luy enfle le courage, & bien qu'il fut trauerſé, il y a long temps d'vne fieure quarte, & que ce iour eſtoit le iour de ſon accés, il brocha, & mit à ſon pied toutes ces difficultez, & pouſſé d'vn cœur vrayement martial, ſe tournant vers ſon armée, il les enflamma à rompre les barricades, ſes paroles portent les effects, ils ſe jettent d'vn

plein ſault dans les tranchées, les outrepercent tant d'eſtoc que de taille, arriuez aux portes de la ville, les ennemis eſtimoient arreſter leurs courſes, auec l'oppoſitiõ de leurs ponts, portes & barricades: mais ce guerrier eſt vn torrent qui paſſe, rauage & atterre ce qu'il rencontre, il fait attaquer la ville de tous coſtez, il renuerſe les portes, entre victorieux au milieu de ces rebelles,

& en recõpence de leurs trahiſons, rompt, abat, maſſacre, tuë, ſaccage, ce qui luy vient au deuant, rien ne le peut empeſcher, il met le feu aux quatre coings, pille vniuerſellement toute la ville, tant eſt grande la iuſte cholere d'vn Prince quant vne fois il a laſché la bonde, & les excluſes à ſes martialles ardeurs.

Pluſieurs cependant de ces mutins, ſe retire-

rent dans vn ſort, qui eſt dans ladite ville, penſant eſtre en ſauueté : mais ce Prince qui ne peut trouuer aucun obſtacle les inueſtit, & les preſſa de telle façon, qu'ils furent contraincts de parlemẽter: monſieur de Mayenne les receut à ſa diſcretion, à la charge d'en faire comme bon luy ſembleroit, leſquels eſtant ſortis comme premiers pilliers & fondemens de la conſpiration qui auoit

eſté faite, ils les fit deci-
mer, c'eſt à dire, de dix il
jettoit au ſort, & celuy
qui eſtoit le dernier e-
ſtoit enuoyé au gibet, les
autres dõnez aux ſoldats
à en faire à leur plaiſir.

De ſorte que de ceſte
ville, il n'eſt demeuré
que le nom: car tout y a
eſté rauagé, pillé, & ab-
battu pour recõpence de
leurs trahiſons: De là il
tourne droict à Montau-
ban, où il eſt de preſent,
& fait paroiſtre la gran-

deur de ſon courage.

Voila les effets merueilleux de ce Prince, en ces quartiers là, cependant qu'en Languedoc, les trouppes de mõſieur de Montmorency ont ſurpris les munitions & armes que l'on trãſportoit à Montpellier, l'on tient qu'il y en auoit biẽ pour armer huict ou dix mil hommes.

F I N.